


12 mars 2014 | mis à jour le 2 avril 2014 | par Christophe Guillemain 

## A Nantes, on paie ses transports comme on les prend

**Pourquoi payer plus quand on peut payer moins ? Le proposition est alléchante et c'est le premier argument de vente de la formule "sur-mesure" proposée depuis fin 2013 par la Semitan, l'autorité organisatrice des transports nantais. Elle dresse un premier bilan de son système de facturation à l'usage où le voyageur ne débourse que pour les voyages en transport collectif vraiment réalisés.**



Le tramway à Nantes, la première ville à avoir remis ce mode de transport au goût du jour au milieu des années 80. © Ch. Recoura

Chaque fin de mois, les usagers des bus et tramways de Nantes reçoivent la facture de leurs déplacements sur le réseau de transport urbain, au trajet près. [Depuis novembre 2013](#), la société d'économie mixte des transports de l'agglomération nantaise (Semitan) a, comme une poignée d'autres autorités de transport françaises, mis en place le "post-paiement" pour les transports publics. Et la formule dépasse visiblement ses attentes.

"Notre objectif était de séduire 10 000 voyageurs avec le post-paiement durant la première année. En quatre mois, plus de 13 000 clients l'ont déjà adopté", se félicite Pascal Leroy, directeur innovation et performances à la Semitan.

### Jamais perdants

Les raisons du succès ? "Les voyageurs sont certains d'être facturés au meilleur tarif. Ils ne peuvent pas être perdants", poursuit le responsable. La formule "sur-mesure" est une option de la carte Libertain qui donne accès aux tramways, bus, navettes fluviales et TER.

Son principe ? Le voyageur paie ses voyages en fin de mois, après les avoir "consommés". Au tarif de 1,38 euro par voyage, au lieu de 1,50 euro pour un ticket à l'unité au guichet automatique (2 euros si on l'achète à bord). Dès que la somme des validations atteint le prix d'un abonnement mensuel, le voyageur bascule automatiquement sur ce tarif. Sa facture est donc, au maximum, plafonnée au prix d'un abonnement. "Il ne peut pas y avoir de mauvaise surprise", poursuit la Semitan. Quant au paiement, il s'effectue par prélèvement automatique à la fin du mois.

### Une formule "incitative"

Pour les voyageurs, l'avantage économique est évident. Et pour le transporteur ? "C'est une formule qui incite les voyageurs occasionnels à utiliser notre passe Libertain plutôt que d'acheter des tickets en carnet ou à l'unité, indique la Semitan. Un passe de ce type augmente la consommation d'environ 15%, ce qui représente pour nous des recettes en plus. Et l'utilisation de cette carte sans contact, permet également de fluidifier le passage au valideur".

Pour pouvoir réaliser la facturation à l'usage, la Semitan a passé un contrat avec la société Xerox qui lui a fourni la solution de billettique et 1 800 valideurs spécifiques qui transmettent les données de validation par liaisons sans fil (wifi ou 3G) au logiciel de gestion clients. "Il est important de transmettre les données en temps réel afin que le système central puisse prendre en compte tous les voyages et facturer précisément le voyageur en fin de mois", explique Sarah Fanjat, ingénieur d'affaires chez Xerox.

Nantes est la plus grande collectivité locale à tenter l'aventure du post-paiement. Mais elle n'est pas la première. Tours l'a lancé dès 2007, suivi par Belfort en 2008 qui l'a [généralisé à l'ensemble de ses clients](#), ainsi que Rennes à l'été 2013.

Christophe Guillemain